



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 212 Juin 2003 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

VOICI LE TEMPS DES VACANCES

Mais qui d'entre nous pourra se dire : «je vais aller me reposer ailleurs»



Nous savons que la misère est bien là, qu'elle ne s'arrête pas même pendant les vacances.

Ce n'est pas parce que les vacances sont là, qu'on ne va pas expulser telle famille pour telle raison, ou bien arrêter les coupures de gaz et d'électricité, qu'on ne va plus dormir à la rue, qu'on ne fera plus la manche, qu'on se demandera ce que les politiciens décideront de nos lieux de vie... Il faut penser à trouver un logement plus grand pour pouvoir reprendre les enfants, leur trouver des activités qui ne coûtent pas trop cher.

Nous savons que la misère est là, et que chaque jour qui passe apporte son lot de souffrances.

Et malgré tout cela, et heureusement, la solidarité existe. C'est elle aussi qui nous fait vivre. Et c'est parce que j'y crois que je souhaite à nos lecteurs de très bonnes vacances.

EDITORIAL

N°212

SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 212
JUN 2003

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur.

- Andenne	2/3
• Devenir pauvre	
- Ciney-Marche	4
• 18 mai et après ?	
- Namur	5
• Salut Marc	
- Nos droits	6
• Le droit à l'intégration sociale	
- La page des enfants	7
• En faire selon son idée	
- Ça se passe : petites nouvelles	8

DE ANDENNE

DEVENIR

Je ne souhaiterais ma vie actuelle à personne

Mon histoire est simple mais dramatique. Elle a fait changer ma vision de la pauvreté.

DANS LE MEILLEUR DES MONDES ?

Il y a quatre ou cinq ans, je n'étais pas dans le besoin. J'étais marié, j'avais un bon revenu et ma femme aussi. J'étais propriétaire avec un remboursement de crédit hypothécaire peu élevé. Mon crédit se serait terminé fin 2005.

Nous avions chacun notre voiture, ... Tout devait bien se passer. On ne manquait de rien, on n'avait aucun soucis matériel ou autre et on avait deux charmants enfants.

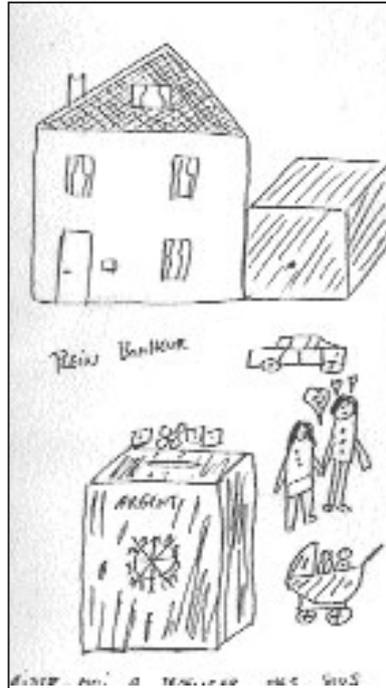
A l'époque, il m'était inconcevable de venir dans un endroit comme LST. Je pensais que les sans abris, par exemple, avaient bien voulu leur situation, qu'ils n'avaient pas su faire face. J'étais dans un monde différent. Je ne voyais pas ce que j'aurais pu faire ici, à LST.

LA DEGRINGOLADE

Je me suis séparé de ma femme il y a trois ans et j'ai perdu une partie de mes biens. Ensuite, ma santé s'est abîmée et j'ai perdu mon boulot. Je me suis retrouvé sur la mutuelle et après avoir eu mon C4, je suis resté deux mois au chômage.

J'ai choisi de travailler pour 32.000 FB à Bruxelles. Mais c'était un travail physiquement dur, mal payé et avec de longs trajets non remboursés.

Pendant ce temps, je vivais dans ma maison où j'accueillais mes enfants les week-ends. Les charges mensuelles restaient identiques mais il n'y avait plus qu'un salaire et



celui-ci était nettement inférieur au précédent.

Alors, petit à petit, je n'ai plus pu assumer mes factures. La semaine, je ne mangeais quasiment plus et j'attendais le week-end pour remplir le frigo pour les enfants.

Mon état de santé s'est aggravé et je suis retombé sur la mutuelle. Les problèmes de remboursement se sont accumulés, le divorce a été prononcé et j'ai quitté ma maison.

JE SUIS TELLEMENT LOIN

Un ami m'a accueilli dans sa petite maison avec ma compagne, elle aussi sur la mutuelle, car nous étions à la rue. Heureusement qu'il était là mais malheureusement, il n'y a pas assez de place pour recevoir nos enfants. A nous deux, nous avons sept enfants.



Cet ami, je l'avais dépanné à l'époque en le logeant chez moi quand j'avais encore un toit. Maintenant, il nous rend la pareille.

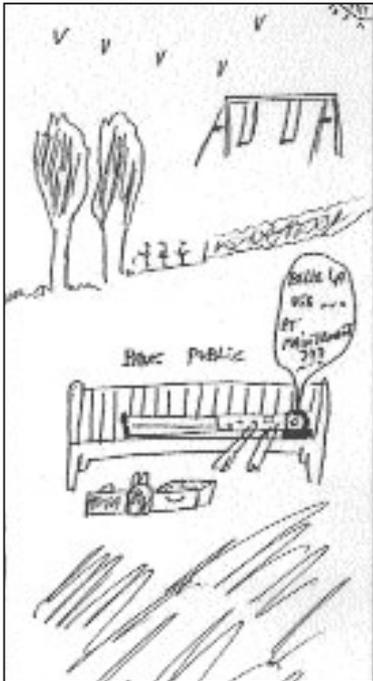
Le problème, c'est qu'on risque de lui attirer des ennuis car ma compagne et moi sommes domiciliés avec lui ; nous n'avons pas le choix. En effet, vu mes dettes d'électricité et d'eau, on pourrait venir couper le courant et/ou l'eau chez lui jusqu'à ce qu'on rembourse.

Et comme si ça ne suffisait pas, fin mars, la mutuelle m'a reconnu apte à retravailler. Mais je ne pouvais pas retourner à mon boulot car mon moral est très bas et ma situation financière ne me permet pas d'assumer les frais de déplacement (200 km par jour). Je me suis donc retrouvé sans aucun revenu.

DE ANDENNE

PAUVRE

mais je souhaite ma vie passée à tout le monde.



Cette situation a également des conséquences pour ma compagne qui depuis quelques années a entamé un plan de remboursement difficile mais auquel elle se tenait. A l'heure actuelle, elle ne peut plus et les soins de santé qu'elle supporte rendent les choses encore plus difficiles. Notre moral va mal. On ne sait plus pourquoi on doit se lever. J'essaie de nous remonter le moral mais, parfois, c'est vraiment dur. " Du jour au lendemain ", je n'ai plus rien.

J'ESSAIE DE M'EN SORTIR

Avant que je ne perde tout revenu, nous sommes allés au CPAS afin de demander une aide qui nous a été refusée car, à nous deux, nous gagnions trop. Il n'a pas du tout tenu compte du contexte dans lequel on se trouvait.

Quant aux logements sociaux ou à l'AIS, ils sont débordés par le

nombre de demandes par rapport aux logements possibles. Et les logements privés, avec un minimum de chambres pour accueillir nos enfants, sont totalement hors de prix.

De plus, les propriétaires n'aiment pas d'avoir des locataires qui n'ont pas de boulot, ils veulent une garantie par rapport au loyer.

J'ai mis mes meubles dans deux garages que je louais afin de les récupérer quand j'aurais eu un logement. Malheureusement, la location des garages est vite devenue un poids supplémentaire et j'ai dû vendre mes meubles. L'argent est parti dans la location des garages et les soins de santé.

Mon ex-épouse a racheté ma part de la maison. Moi, je n'avais pas les moyens. Mais je n'ai pas encore reçu ce qui me revient alors que j'ai libéré les lieux il y a plusieurs mois. J'attends que le crédit de mon ex-épouse soit accepté.

Nous avons passé un accord à l'amiable mais pendant ce temps je suis dans le rouge. Et je dois payer une pension alimentaire pour mes enfants que j'ai bien du mal à assumer.

Cette somme que je dois récupérer ne réglera pas mes problèmes car elle est inférieure au montant de mes dettes. Pour l'instant, les créanciers patientent car mon avocat les a informés de la somme que j'allais toucher. Normalement, je serai à nouveau sur la mutuelle au mois de mai mais en attendant, je ne touche rien pour le mois d'avril.

MON ESPOIR

Par hasard, j'ai discuté avec des personnes qui ont des contacts en Espagne. On nous a dit qu'il y

avait des possibilités d'emplois et de logements dans ce pays.

Alors, je suis parti en éclaireur et après une semaine sur place et de longues discussions avec ma compagne, nous avons décidé de tenter le coup. Nous allons quitter notre territoire pour espérer trouver une vie meilleure.

Nous savons que c'est risqué mais nous n'avons plus rien à perdre. Le seul problème, ce sont nos enfants car nous ne pourrions plus les voir aussi souvent.

Mais nous ferons en sorte qu'ils passent de longues vacances avec nous. De toute façon, nous ne ferons pas leur bien-être en restant ici dans notre situation puisqu'on ne sait plus les assumer.

Au moins, en venant en vacances, ils passeront du bon temps avec nous et ils auront plein de choses à raconter à leurs copains.

MA RENCONTRE AVEC LST

LST m'a fait comprendre certaines choses. Il m'apporte un bien-être. En venant dans le mouvement, je peux parler, me défouler. Ça m'a fait changer mon optique sur beaucoup de choses et j'ai appris sur moi-même. Souvent, on a tendance à mal juger les gens, les événements.

Quand je suis à la " cave " (rassemblement de militants une fois tous les quinze jours en soirée), ça me reconforte. On peut rire de nos propres situations. Quand je me lève, je me demande ce qu'on va faire de notre journée pour ne pas se faire c...r. Alors, je pense à LST et j'y vais.

DE CINEY-MARCHE

18 MAI ET APRÈS ?

*Nous sommes au lendemain des élections législatives.
En voici quelques impressions ...*

1 prune	2 cerise	3 abricot
RICHARD	CHRISTINE	RENE
MARIETTE	PHILIPPE	JUSTINE
ISIDORE	CLAUDINE	THEODORE
IRENE	LYDIE	KIM
ANTOINE	BERNARD	ALBERT

LES TENDANCES

Même s'il n'y a pas eu de grands chamboulements, de grandes tendances se dessinent: les libéraux se renforcent, le PS a bien remonté, les Ecolos ont dégringolé, le cdH(ex-PSC) se maintient et malheureusement l'extrême droite poursuit son ascension.

Les choses sont claires, nous allons être gouvernés pendant quatre ans par un gouvernement (ou coalition) contre nature puisqu'il regroupe les socialistes et les libéraux (les 2 grands vainqueurs). Comment ces deux partis - dont les idées de bases sont opposées - vont-ils pouvoir s'entendre? Comment leurs mesures, leurs propositions ne risquent-elles pas de s'annuler? De plus, quand on entend que des libéraux se verraient bien à la tête de ministères tels que les affaires sociales, ça nous fait frémir!

On en serait presque à regretter que les Ecolos aient été sanctionnés de cette façon. En effet, dans le gouvernement, ils pouvaient être un médiateur entre ces deux forces, les tempérer.

L'EXTRÊME DROITE

Un grand choc de ces élections est la montée de l'extrême droite dans beaucoup de régions. Puisque

le Front National a augmenté son nombre de voix (aux alentours des 5%), il va pouvoir obtenir des "subsidés" comme les autres partis. Cela signifie donc que c'est nous, tous les citoyens belges, qui allons donner de l'argent à ce parti politique.

LE MARCHANDAGE

Nous sommes aussi choqués par les marchandages et "discussions" qui ont déjà lieu alors que le gouvernement n'est même pas encore formé. Chaque parti de la coalition y va de sa "petite requête" du genre: "Je veux bien te donner 4 pommes si tu me donnes 4 poireaux et tu me promets que tu ne toucheras pas à mes carottes !" A la différence que les pommes sont des ministères, les poireaux des réformes fiscales, etc.

LES SÉNATEURS COOPTÉS?

En ce qui concerne le Sénat, il y a des sénateurs qui sont cooptés: ils sont "invités" par un parti à prendre un siège. Celui-ci peut en "distribuer" un ou plusieurs en fonction du nombre de voix qu'il a obtenu. Il paraît que c'est pour représenter la société civile... Mais est-ce bien respecter le choix de l'électeur? De plus, souvent celui-ci ne connaît pas ces dispositions.

LE CARROUSEL

A tout cela s'ajoute le jeu de chaise musicale qui s'opère entre les candidats qui sont élus, mais qui étaient déjà ministres à la Région ou à la Communauté, et les suppléants, ... La personne que l'on choisit ne nous représente pas où l'on croyait et une autre prend sa place. On a parfois l'impression qu'un brouillard est entretenu expressément pour que l'on ne s'y retrouve plus. Mais toutes ces opérations ou échanges sont parfaitement légaux!

Quand on constate toutes ces mises en scènes, ces marchandages ça ne nous donne pas confiance ! Et on ne s'étonne plus que des gens votent pour l'extrême droite ou qu'il y ait des abstentions !

LEUR TRAVAIL

Lorsqu'on vote, on désigne des personnes qui sont appelées à nous représenter au parlement. Cela veut donc dire que l'on souhaite qu'elles travaillent au parlement. Pourtant quand on observe les présences de nos parlementaires on constate que beaucoup pourraient avoir un bonnet d'âne à cause de leur absentéisme! Malgré cela, ils perçoivent quand même leur "salaire" qui est conséquent. Tandis que lorsqu'un ouvrier ne va pas travailler, il n'est pas payé. Pourquoi ne pas faire pareil avec nos parlementaires ? Ils ne seraient rémunérés que s'ils étaient présents ou qu'ils fournissaient un minimum de travail en faisant des propositions de lois. Cerise sur le gâteau: ils perçoivent une indemnité de départ s'ils ne sont pas réélus!!

Et dans un an c'est reparti puisque nous irons dans les isoloirs pour les élections régionales... à suivre donc

DE NAMUR

SALUT MARC,

*C'est avec les mains que se tissent les solidarités
si souvent nécessaires pour résister à la misère*

Jusqu'au bout tu te seras battu pour rester debout.

Surtout, que ces quelques mots écrits à l'occasion de ton grand voyage, ne deviennent pas une sorte de conclusion au souvenir de tes espérances et de tes luttes.

Nous nous sommes rencontrés au croisement de ces résistances à la misère qui sont autant d'appels à la solidarité.

Avec Rita, vous mettiez tout en œuvre pour éviter à la famille cette vie d'errance qui est le lot quotidien des plus pauvres et dont vous ne connaissiez que trop bien le prix à payer.

Ce fut avec d'autres ta participation au comité "solidarité" avec des membres du service social de la

rue Rupplémont, tes engagements bénévoles dans l'aménagement d'une salle commune dans l'immeuble que vous habitiez au quartier des Balances.

Ce fut en 1985, avec Freddy, Robert, Léopold et les habitants de la Caracole à La Plante, la participation au potager collectif de la Caracole.

C'est à ce moment que tu rejoins la coopérative du mouvement LST comme travailleur.

Pendant toutes les années qui suivent, tu partages avec d'autres toutes les connaissances que tu as pu emmagasiner.

Nous ne devons pas oublier ta patience, ta confiance énorme aux possibilités des autres et particulière-

ment des plus faibles, ton courage qui toujours était moteur de ta vie.

Je me souviens de tes mains. Elles me rappelaient tellement celles de mon père.

Des mains burinées.

C'est dans les mains que sont écrites les mémoires du courage.

C'est avec les mains que se tissent les solidarités si souvent nécessaires pour résister à la misère

La main dans la main, c'est le défi que tu voulais relever chaque jour.

Tu nous invites à en faire autant... Et pourtant on sait que c'est parfois si difficile. Tout dans la misère divise.

«COMME UN CADEAU»

Une exposition photos Maroc-Belgique



Le 2 septembre 2003, le groupe des jeunes de LST et l'atelier photos de l'amesip, une association marocaine, exposeront au théâtre de Namur.

Vous aurez l'occasion de voir plus de soixante photos de jeunes sur les thèmes de «ma famille, mon chez-moi, mon quartier, là où je me sens bien», que l'on soit au Maroc ou en Belgique.

L'exposition s'intitule «Comme un cadeau», comme un cadeau que l'on s'est offert en photographiant ceux et celle que l'on aime... Comme un cadeau qu'on vous offre, cette part de nous-

NOS DROITS

-Le droit à l'intégration socia-

NE DITES PLUS MINIMEX

*Une loi remplace le minimex depuis le 1er octobre 2002
Qu'est-ce qui se cache derrière tout ça ?*



Les personnes représenter ci-dessus, ne sont pas concernés par

LE DROIT À L'INTÉGRATION SOCIALE

Depuis le 1er octobre 2002, le minimex a été remplacé par le " droit à l'intégration sociale".

Dans l'article précédent, on a vu que le montant du revenu d'intégration varie en fonction de la situation familiale de son bénéficiaire. À côté des taux "cohabitant" et "isolé", la nouvelle loi crée d'autres catégories, dont voici la troisième.

LE TAUX "GARDE ALTERNÉE"

Dernière nouveauté: le taux "garde alternée"

Il vise les parents séparés, qui hébergent chacun les enfants à tour de rôle. La loi est très stricte : il faut que l'hébergement soit alterné, c'est-à-dire que l'enfant doit passer chez chaque parent exactement la moitié

du temps. La loi ne définit pas si la moitié du temps est appréciée sur une semaine, un mois ou une année. La loi ne tient pas compte d'autres hypothèses d'hébergement, comme par exemple l'enfant qui vit 60% chez maman et 30% chez papa ou le contraire. Il faut que cet hébergement alterné ait été fixé par jugement ou par conventions de divorce par consentement mutuel.

LA PRIME À L'INSTALLATION POUR LES PERSONNES SANS ABRI.

Les personnes sans abri ne bénéficient pas en tant que tel d'un taux particulier du revenu d'intégration. Elles sont "isolées", "cohabitantes", "famille monoparentale", personne ayant une pension alimentaire" ou "garde alternée" selon leur situation personnelle. Cependant, à côté de ce revenu d'intégration, elles peu-

vent, une fois dans leur vie, recevoir une prime à l'installation.

La loi relative au minimex avait déjà prévu que la personne sans abri qui quittait définitivement une maison d'accueil, un hôpital, la prison, etc., recevait une prime pour l'aider à financer son installation dans un nouveau logement.

Peut également recevoir la prime, celui qui réside en permanence dans une résidence de loisirs et de plein air ou camping caravanning parce qu'il n'était pas en mesure de disposer d'un autre logement, et qui quitte effectivement cette résidence pour occuper un logement qui lui sert de résidence principale.

Pour avoir droit à la prime, il faut être aidé par le C.P.A.S. et recevoir déjà un revenu d'intégration. Cette prime n'est donc pas accessible aux chômeurs, salariés, invalides, pensionnés, etc... Rien n'empêche néanmoins ces personnes d'introduire une demande d'aide sociale particulière, en vue de couvrir les frais de déménagement.

Cette prime est accordée le premier mois, et équivaut à un double minimex. L'ancienne loi prévoyait que cette prime n'était valable qu'une fois dans sa vie. La nouvelle loi prévoit cependant qu'un arrêté royal pourra prévoir la possibilité, dans des conditions à fixer, de percevoir une deuxième fois cette prime.

À suivre,

Philippe Versailles

QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.

LA PAGE DES ENFANTS...

EN FAIRE SELON SON IDÉE

Nasreddin Hodja s'en allait au village avec son fils. Il le monta sur l'âne.

Des passants dirent :

- Regardez, le vieil homme marche alors que son jeune fils est assis.

Voilà l'éducation actuelle !

Cette fois-ci, il fit descendre son fils et monta sur l'âne.

En chemin, il rencontra quelques personnes.

- Si ce n'est pas malheureux, par cette chaleur, il fait marcher son enfant...

Il attrapa son fils et l'enfourcha derrière lui sur l'âne.

Après un court instant, un groupe les dépasse.

- Pauvre animal, il est écrasé par le poids.

Ils descendirent et marchèrent à côté de l'animal.



Un paysan assis au bord de la route dit :

- Quels imbéciles ! L'âne trotte tout seul et eux courent pour l'attraper...

Agacé, il se retourna vers son fils :

- Tu vois mon fils, chacun parle selon son avis.

Il est difficile de contenter tout le monde..

Le mieux, c'est d'en faire selon son idée...

Ça se passe ...

L'ATELIER EN VISITE

A Namur, l'atelier travaille d'arrache pied.

Nous avons réalisé des marionnettes. Maintenant nous travaillons pour préparer un scénario, sur le thème des familles, à faire jouer par nos marionnettes... Suite au prochain épisode.

Nous avons aussi été passer une journée à Floreffe où nous avons rencontré des femmes qui travaillent dans un atelier de couture créative.

Et puisque c'est la fin de l'année, nous avons été à Fosses-La-Ville visiter un musée de poupées artisanales, puis prendre le soleil au bord du lac de Bambois.

DU BALAI!

Ce 24 mai 2003, c'est dans les locaux de «une autre école», l'école provinciale de promotion sociale que nous avons eu l'occasion de représenter «Du balai», création collective créée en collaboration avec le théâtre de Namur.

Vous souhaitez nous rencontrer ? Pour avoir plus d'informations sur cette pièce ?

Contactez-nous : LST (C. Parent : 081/22,15,12) ou théâtre de Namur



- « LA MAIN DANS LA MAIN »
Le journal du Quart-Monde en mouvement. (abonnement 10/an) 14,85 euros
Le journal est un moyen d'expression, de rassemblement des familles les plus pauvres, ici ou ailleurs.
- «HUIT CA SUFFIT» (1984) 5 euros
L'histoire d'une famille de huit enfants...», réalisé par les enfants de la bibliothèque de rue.
- LA TUILE (1990) «LE DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS». (1990) 7.43 euros
Etude collective des conditions de logement de personnes très pauvres dans le Namurois, en partant de leur propre histoire de logement.
Ce livre est une parole, une revendication, une espérance et un appel à la solidarité.
- RAPPORT D'ACTIVITÉ (1992) 3,75 euros
10 ans de rassemblement du Quart-Monde en région namuroise.
- CAHIER DE REVENDICATIONS. (1992) 3 euros
Document destiné à la séance de travail du 21 novembre 1992 entre des représentants du monde politique et des personnes parmi les plus pauvres, dans le cadre de la fête des 10 ans de ASBL LST.
- RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA GRANDE PAUVRETÉ EN BELGIQUE (1995) 11,15 euros
Etude réalisée avec les familles les plus pauvres et le monde politique.
- COMBATTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE ET LA GRANDE PAUVRETÉ. (1995) 3,75 euros
Actes du colloque du samedi 18 novembre 1995 à Bruxelles.
- CONTRIBUTION CONCERNANT LA MODERNISATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (1996) 3 euros
Réalisé par les associations partenaires du rapport général sur la pauvreté.
- L'ÉCOLE, C'EST BIEN MAIS... (2001) 7,44 euros
Livre de témoignages et de réflexions et jeu de société du groupe des jeunes de L.S.T.
- NOUS CHERCHONS NOT' PLACE. (2001) 3,75 euros
un Cd réalisé par le groupe des jeunes de L.S.T.
- 17 octobre 1998/99/2001 Journée Mondiale du refus de la misère. 3,75 euros
Regards et questions des travailleurs les plus pauvres sur les projets de politique de lutte contre la pauvreté.
- FERME LES YEUX, IMAGINE 8,60 euros
Livre de contes réalisé par l'atelier

"LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Albert, Benjamin, Fabien,
de Namur :
Andrée, Cécile, Claire, Isabelle, Luc, Philippe,
Thierry, Les enfants de la bibliothèque de rue,
et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 14,85 Euro/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR

Tous dons de plus de 30,00 Euro sont déductibles des impôts
via le compte suivant pour les deux projets

Cpte : 250-0083038-91

Veuillez alors les adresser à:
CARITAS SECOURS francophone délégation
de NAMUR -LUXEMBOURG
Pour NAMUR :
mention : projet n° 05/65 (LST)
Pour ANDENNE:
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne:
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités- travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 5.300 ANDENNE.
Tél: 085/84.48.22
E-Mail lstandenne@belgacom.net

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Rue De Monin,96 5362 ACHET
Tél : 083/61.10.85
E-Mail lst.ciney-marche@belgacom.net

A Namur :
L.S.T.asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 5.000 NAMUR
Tél: 081/22.15.12
E-Mail lstnamur@tiscali.be

A Tubize:
Claire et Jean-François Funck
Rue du centre, 19 1460 Virginal
Tél:067/64.89.65
E-Mail jf.funck@swing.be

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques, un petit coup de fil...

Traitement des photos et impression :
IMPRIBEAU Ste Ode • 061/68.888.35

Avec le soutien
de la Communauté Française (Ministère de
la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture !